

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. AUDOUIT M. GODET V. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. BROSSEAU H. GEAIS J. BERNIER T. LANDREAU T.

Excusée : CLERGEAU S.

BAR/RESTAURANT PLACE SAINT GERVAIS

Maître Rommel, huissier à Lys-Haut-Layon, Vihiers, a réalisé le 10 juillet dernier un état des lieux « sortie » en présence de Michel Chiron. Le locataire était absent, mais avait déposé les clés en mairie. Il en ressort un manque évident d'hygiène dans l'immeuble. Les élus l'ont constaté lors de la visite des locaux ce jour.

Michel Chauveau a sollicité plusieurs entreprises de nettoyage pour obtenir un devis. L'intervention serait envisageable qu'à partir du 15 septembre. Les frais engendrés seront facturés au locataire sortant.

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

Restaurant scolaire

Au vu de l'augmentation des charges de fonctionnement (électricité, salaires...), le conseil municipal a revalorisé pour la rentrée scolaire 2023-2024, le prix du repas enfant à 4.61 euros et le repas majoré à 6 euros.

Accueil périscolaire

Le conseil municipal a fixé les tarifs de l'accueil périscolaire pour la rentrée scolaire 2023-2024 entre 2.88 et 3.28 euros. Ces derniers varient en fonction du quotient familial des familles.

Personnel encadrant

Le contrat de travail de Mme Himidi Assinati est reconduit pour une année à compter du 1^{er} septembre à raison de 69.50 heures mensuelles. Elle exerce les fonctions d'animatrice au restaurant scolaire sur la pause méridienne et aux heures d'ouverture de l'accueil périscolaire.

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Mme le Maire fait part de travaux supplémentaires pour le lot n° 2 « Charpente bois » et le lot n° 9 « Carrelage – Faïence ». Le conseil municipal valide les avenants présentés par l'architecte :

- Lot n° 2 : reprise de pannes sablières et frangement du maçon + découpe des chevrons : + 1 204 euros HT,
- Lot n° 9 : réalisation d'une chape au lieu du ponçage + ragréage : + 1 201.88 euros HT.

VOIRIE

Aménagement de sécurité rue du Commerce, côté Yzernay

Le chantier a repris. Pour faire suite au rapport d'essais et afin d'assurer une bonne tenue dans le temps de la chaussée, il a été décidé d'appliquer un enrobé entre les chicanes. Le coût supplémentaire (environ 17 000 €) sera pris en quasi-totalité par le Département qui a alloué une subvention complémentaire (environ 14 000 euros). La convention sera envoyée prochainement.

La signalisation horizontale sera réalisée en septembre.

BÂTIMENTS

Toilettes publiques rue François Guérif

Les sanitaires sont toujours fermés au public. L'artisan n'a toujours pas donné de date d'intervention pour réparer la fuite d'eau.

Eglise

Une odeur de fumée se dégageait aux dernières utilisations du chauffage dans l'église. Après intervention, il a été constaté la présence dans la cheminée de brindilles. Un chapeau sera installé prochainement.

Maison de l'enfance / Chapelle de Pitié

Des infiltrations ont été constatées à la maison de l'enfance. Un devis sera demandé à l'entreprise Da Silva de Vihiers pour la réparation. Il sera aussi sollicité des travaux à la chapelle de Pitié pour un problème d'humidité. Une descente en zinc est déboîtée.

Salle multisports

Julien Hervé est intervenu dans la salle annexe pour des travaux de peinture. Le placo a été installé par l'entreprise Dixneuf de la Plaine.

AGGLOMÉRATION du CHOLETAIS

Cholet Sports Loisirs : restauration au CISPA

Mme le Maire informe que les élèves de l'école François Denéchère bénéficient d'activités sportives et éducatives sur le site de Ribou au cours de l'année scolaire organisées par le CISPA. Les enfants déjeunent sur place lors des activités qui se déroulent sur une journée complète. Elle fait part de la nouvelle convention pour la restauration scolaire au CISPA pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026. A compter de septembre 2023, Cholet Sports Loisirs facturera le repas à la commune au tarif de 7.22 euros, révisable tous les ans. La commune refacture ensuite aux familles.

Toutefois, la municipalité a décidé de ne pas appliquer ce tarif aux familles. Elle facturera le prix du repas enfant servi au restaurant scolaire de la commune, en vigueur pour l'année scolaire 2023-2024. Ainsi, la municipalité prend à sa charge 2,61 euros par repas.

Station d'épuration

Il est prévu pour la station d'épuration existante de la Plaine de créer un nouvel accès pour séparer les activités communales et intercommunales une fois le nouveau poste de refoulement construit. Les réseaux d'eau potable et d'électricité seront aussi séparés pour correspondre aux nouveaux usages. L'ancienne lagune non réutilisée sera vidangée et curée.

La fin des travaux de construction de la nouvelle station est prévu en 2025.

Zone d'activités la Promenade

L'éclairage public sera rénové par le SIEM. Le coût des travaux est pris en charge par l'Agglomération du Choletais. Pour information, il reste un terrain de disponible.

Broyage des végétaux

La prochaine opération à la Plaine sera organisée le vendredi 24 novembre en après-midi à destination des particuliers.

Sentiers pédestres

Des travaux ont été réalisés au niveau des écuries Bellevue et à l'étang de la Thibaudière.

CONTRAT ASSURANCE GROUPE DU PERSONNEL

Le conseil municipal a décidé de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 1^{er} janvier 2024. Le contrat d'assurance groupe « risques statutaires » souscrit par le Centre de gestion avec Yvelin arrivera à échéance le 31 décembre 2023, suite à la résiliation du contrat par l'assureur.

INTRAMUROS

Mme Lucie Gourdon a présenté l'application mobile IntraMuros. Cette plateforme permet d'accéder à toutes les informations, consulter les événements, actualités et points d'intérêt de la commune et de celles aux alentours. Les administrés en s'abonnant gratuitement à ce service recevront les alertes en temps. Le conseil municipal valide le devis dont le coût est de 35 euros HT/mois. Une formation sera dispensée aux élus référents en communication. Il sera aussi acquis des panneaux IntraMuros, installés dans le bourg, pour communiquer sur cette application.

DIVERS

Opération « une naissance – un arbre »

La commune participera cette année à l'opération « une naissance, un arbre » proposée et financée par la Région des Pays de La Loire. Un arbre sera planté pour chaque enfant né en 2022. Les familles concernées seront invitées à participer à cette action prévue le samedi 25 novembre à 10 heures. Une plaque au nom de l'enfant sera apposée sur l'arbre.

Anjou Numérique

Des ateliers sur l'utilisation de la tablette et du smartphone seront proposés du lundi 9 octobre au lundi 11 décembre inclus. Ils sont ouverts aux personnes de plus de 60 ans et sont au tarif de 10€ (pour l'entièreté des séances). Ils seront organisés à Maulévrier de 10h30 à 16h30 et à La Plaine de 14h à 16h. L'inscription est obligatoire. Un courrier sera adressé aux personnes concernées.

Bourse communale

Madame le Maire fait part de la demande de Melle Miléna Jouette apprentie en commerce. Elle a obtenu divers prix au cours de cette année : le titre national de « Meilleurs Apprentis de France » avec une médaille OR, étant la distinction la haute de son palmarès. Elle sollicite une aide de la commune pour pallier les frais engendrés dans les concours. Après échanges, le conseil municipal a décidé de ne pas mettre en place de bourse communale. Mme le Maire rappelle qu'une aide de ce type est accordée par l'Agglomération de Choletais : bourse intercommunale de soutien au concours du Meilleur Apprenti de France ».

Un article dans le prochain bulletin sera dédié à son parcours.

Foyer des aînés

Le club organisera un tournoi de tac tic le samedi 14 octobre en après-midi à la salle multisports.

Comptabilité : décisions modificatives

Des crédits supplémentaires ont été votés pour mettre en concordance le budget communal et la souscription d'emprunts pour les travaux de la salle des fêtes et construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Prochaines réunions en 2023 : 11 septembre, 23 octobre et 27 novembre